

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal

Du 24 avril 2014

Présents : Christian VERGNES, Maire, Anne-Laure ALBAGNAC, Franck ANDRIEU, Marc ANDRIEU, Eric CARRARA, Dominique CAVAROC, Bernadette CHAMBRETTI, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Cédric ENJALBERT, Patrick FRAYSSINHES, Marie-Laure FUGIT, Hélène GERAUD, Suzanne GINISTY, Eric LAGARDE, Patricia LAUR, David MAZARS, Catherine MOYSSET.

Absent excusé : Néant

Christine Raynal, secrétaire de mairie.

L'ordre du jour est le suivant :

- ◆Vote des budgets primitifs 2013 de la Commune, du Service Assainissement, des lotissements Les Terrasses du Viaur et les Chênes,
- ◆Composition des commissions de la CC VCL,
- ◆Enquête publique d'Albinet : désignation du commissaire enquêteur,
- ◆Questions diverses.

M le Maire accueille M Arnaud LARDEMER, Trésorier et le remercie pour sa présence et ses conseils pour la préparation des budgets.

1) Vote des budgets Commune, Assainissement, lotissements les Terrasses du Viaur et les Chênes

Marc ANDRIEU, Président de la Commission des Finances, présente le **budget de la Commune** qui s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 1 219 378.00 euros.

La section d'investissement s'élève à 1 014 574.61 euros et comprend principalement le programme aménagement de village de Magrin et une ligne conséquente pour financer les travaux de voirie.

Budget du service assainissement

La section de fonctionnement s'élève à 174 489.26 euros tandis que la section d'investissement est égale à 181 421.37 euros. Cette dernière servira à financer principalement en 2014 les études pour la réhabilitation de la station d'épuration de Calmont.

Budget lotissement les Terrasses du Viaur

La section de fonctionnement s'élève à 36 785.23 euros et constate principalement le résultat de fonctionnement de 2013 ; tous les lots sont vendus ; les travaux de finition sont terminés et seront payés prochainement.

Budget lotissement les Chênes

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 85 824.38 euros ; tous les lots sont vendus et les travaux de finition sont en cours et seront donc payés cette année. Des écritures de régularisation seront passées pour transférer le montant des achats de terrain réalisé sur le budget Commune vers ce budget ainsi que des écritures de régularisation pour la voirie.

Les quatre budgets sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le budget du CCAS sera voté le 29 avril avec la nouvelle équipe.

2) Composition des commissions de la Communauté de Communes

Voici les personnes désignées pour siéger à ces commissions :

- C° finances : Christian VERGNES, Marc ANDRIEU,
- C° développement économique et assainissement : Patrick FRAYSSINHES,
- C° environnement, ordures ménagères, piscine, déchets : Suzanne GINISTY,
- C° voirie : David MAZARS,
- C° petite enfance, culture : Patricia LAUR et Hélène GERAUD.

Alain CROZES est désigné suppléant pour la commission environnement tandis que Stéphanie CROZES est suppléante pour la commission petite enfance.

3) Enquête publique d'Albinet : désignation d'un commissaire enquêteur

Elle pourrait avoir lieu du 2 au 17 juin 2014 ; M GRAVELIER, géomètre a été désigné commissaire enquêteur.

4) Questions diverses

- La journée du Maire est fixée au vendredi de l'Ascension.
- L'association du Patrimoine rencontre en Mairie M le Maire et Hélène GERAUD le lundi 5 mai à 18 h.

▪ La commémoration du 8 mai est programmée le 8 mai à Calmont à 10 h 30.

▪ Voici les prochaines réunions :

7 mai : bureau de la Communauté de Communes à 17 h 30

14 mai : réunion d'adjoints à 9 h 30 à Calmont

13, 15 et 22 mai à 20 h 30 en Mairie : réunion de la Commission animation pour présenter les animations en cours ainsi que Stéphanie PRATMARTY et évoquer également les rythmes scolaires

25 mai : élections européennes

5 juin : conseil municipal à 20 h 30

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h.